

TRAMES VERTE et BLEUE
Communauté Urbaine de Strasbourg
« Multiplier et décroiser les lieux de végétation »

- Politiques urbaines et biodiversité -

24 janvier 2012

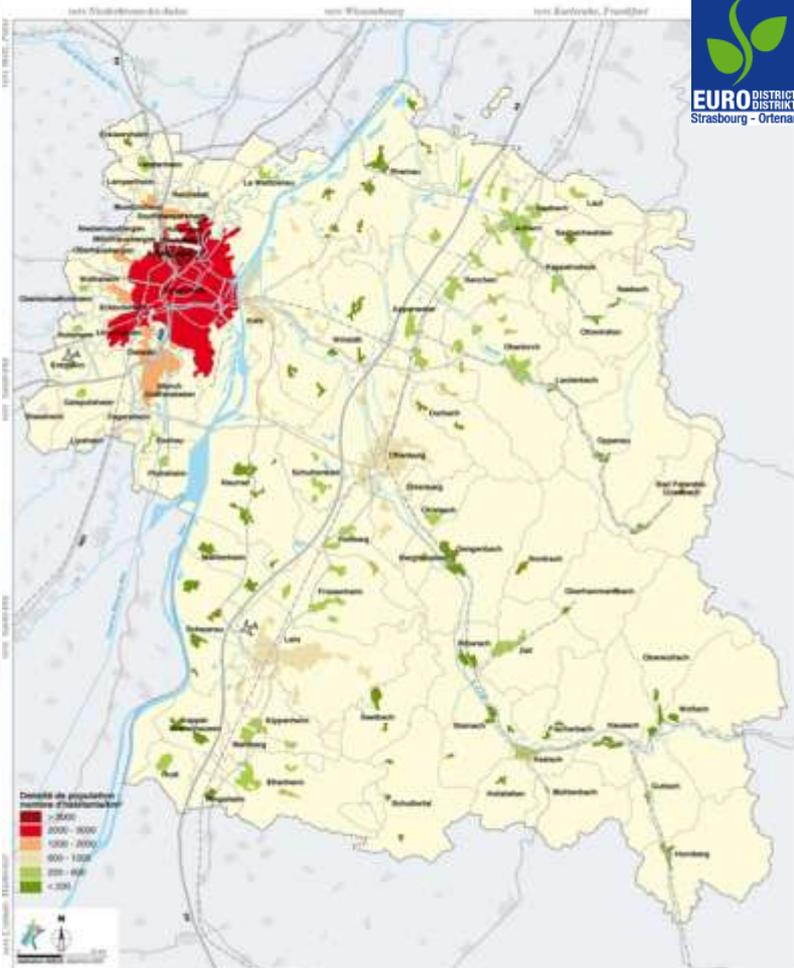
1. Un contexte naturel exceptionnel
2. Une stratégie politique adaptée
...pour une agglomération qui change de nature! 
3. Multiplier les actions en faveur de la nature en ville et valoriser l'action citoyenne



La communauté urbaine de Strasbourg

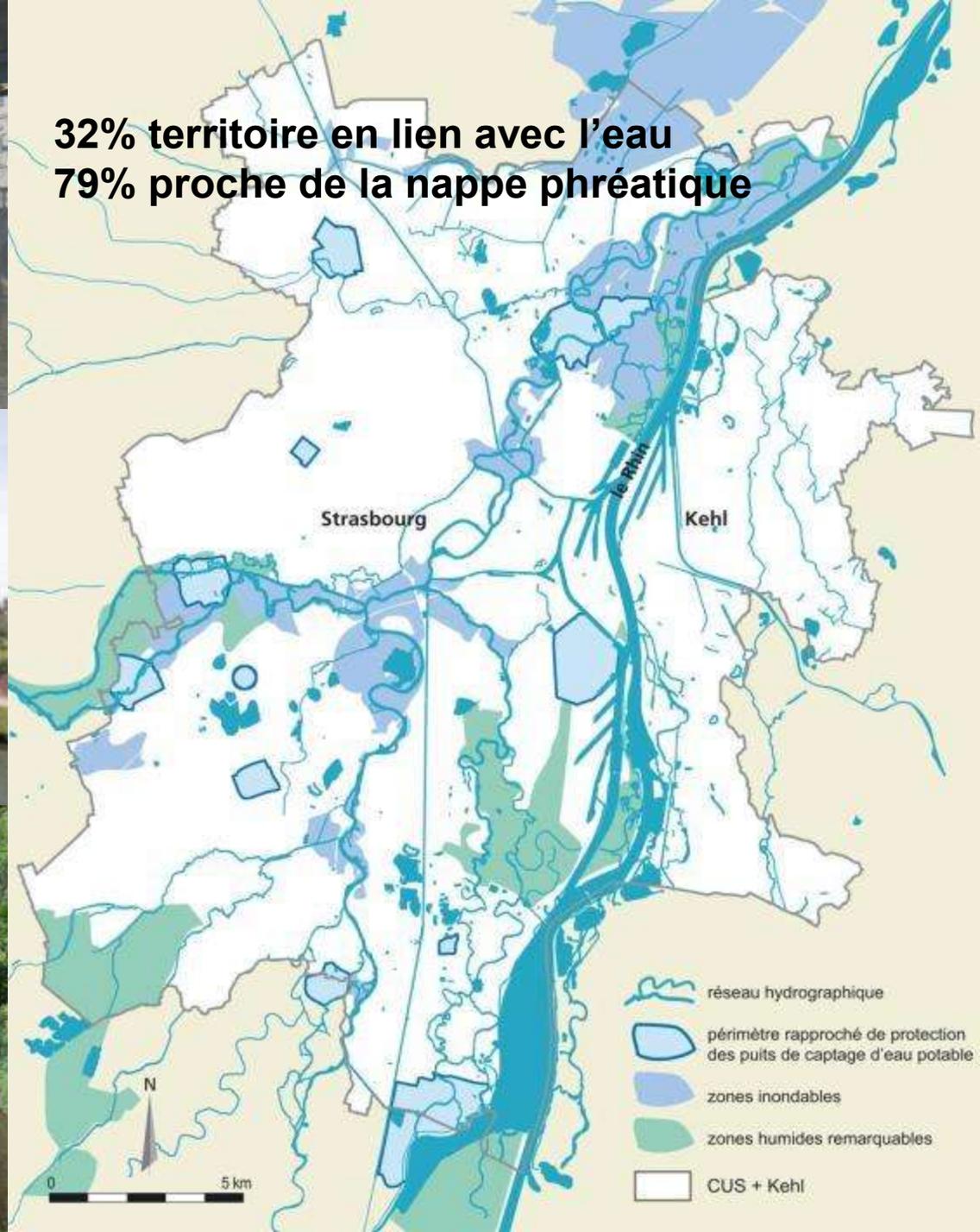
Capitale
européenne

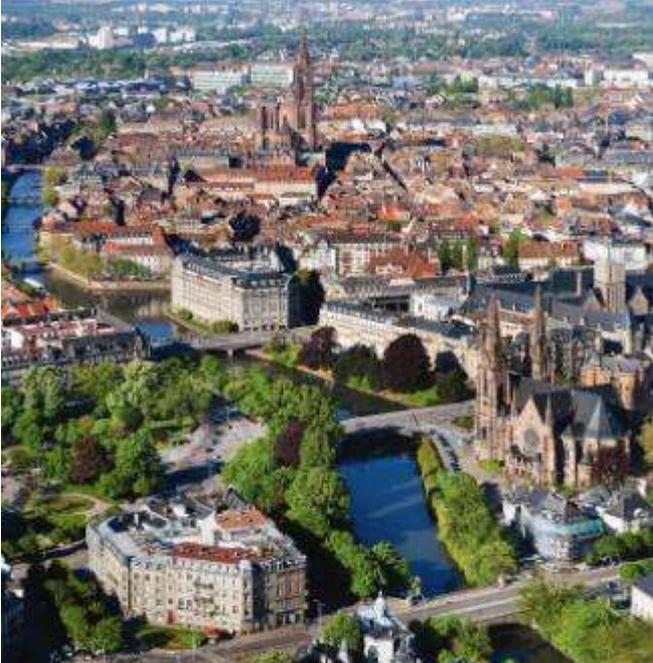
- Strasbourg, **une capitale européenne**
- ET 27 communes au patrimoine rural et naturel important
- 471 000 habitants et 31 000 hectares
- Une ouverture sur le Rhin : Eurodistrict (79 communes)



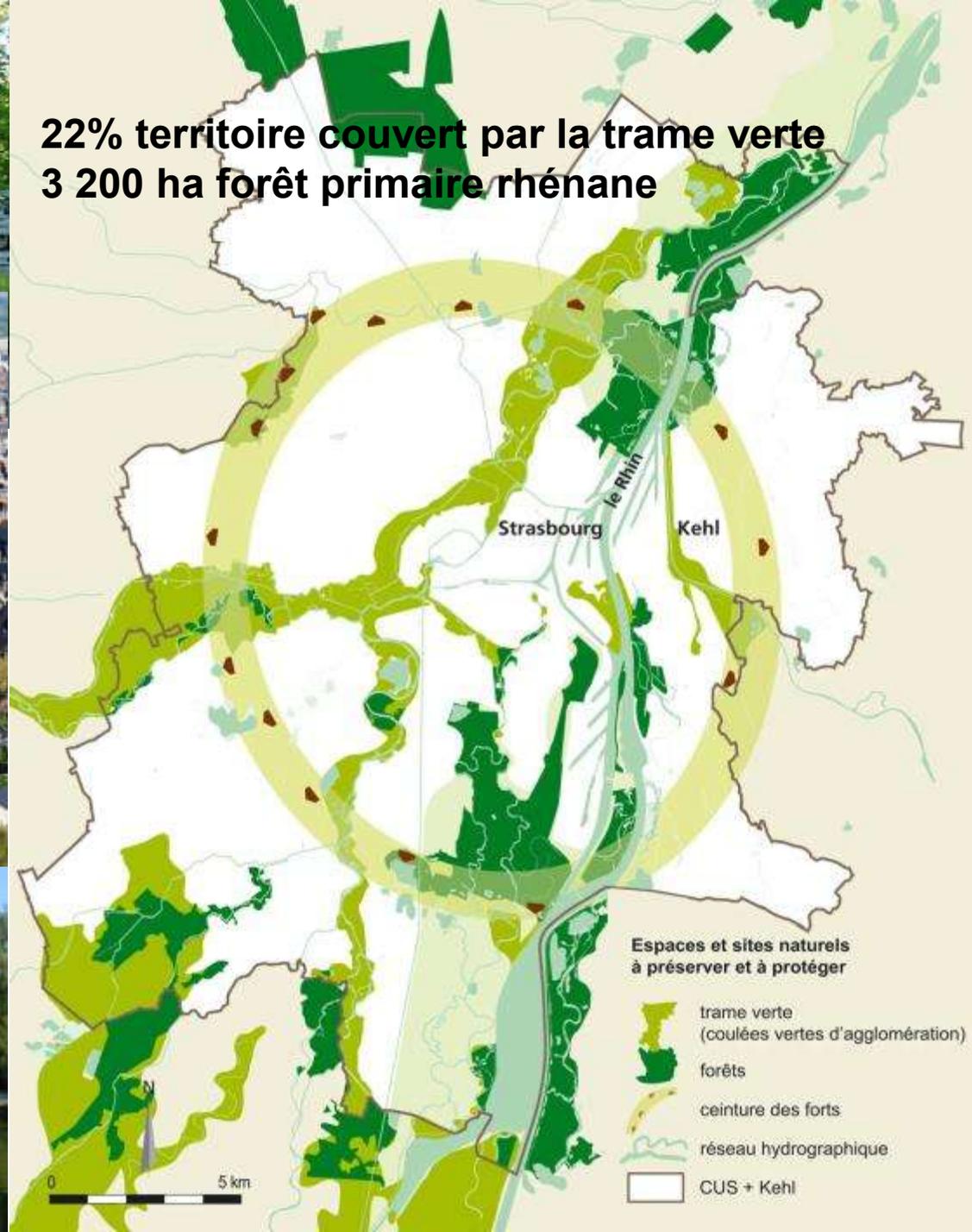


32% territoire en lien avec l'eau
79% proche de la nappe phréatique





**22% territoire couvert par la trame verte
3 200 ha forêt primaire rhénane**

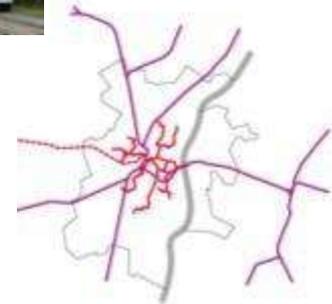




Interpénétration entre Ville et Nature



- Un territoire qui se développe
+ 20 000 habitants prévus en 2025
→ Besoin 2000 log/an pour maintenir la population
 - Plan de déplacement urbain : projet TC 2025
 - Plan Local d'urbanisme **intercommunal**
 - Densifier pour ne plus s'étendre
 - **Développer la Nature en ville**
- Pour plus de biodiversité et plus de qualité de vie



A la découverte de notre nature

- Priorité à la connaissance : inventaire zones humides, faune, flore...
- Priorité au partage et à la diffusion de cette connaissance

Pour une gestion durable du territoire

- Priorité à la valeur d'exemplarité de la collectivité
- Priorité à une gestion écologique des espaces privés et publics

Vers un développement du réseau écologique

- Priorité à une planification et un aménagement durable du territoire
- Mise en place de sites pilotes

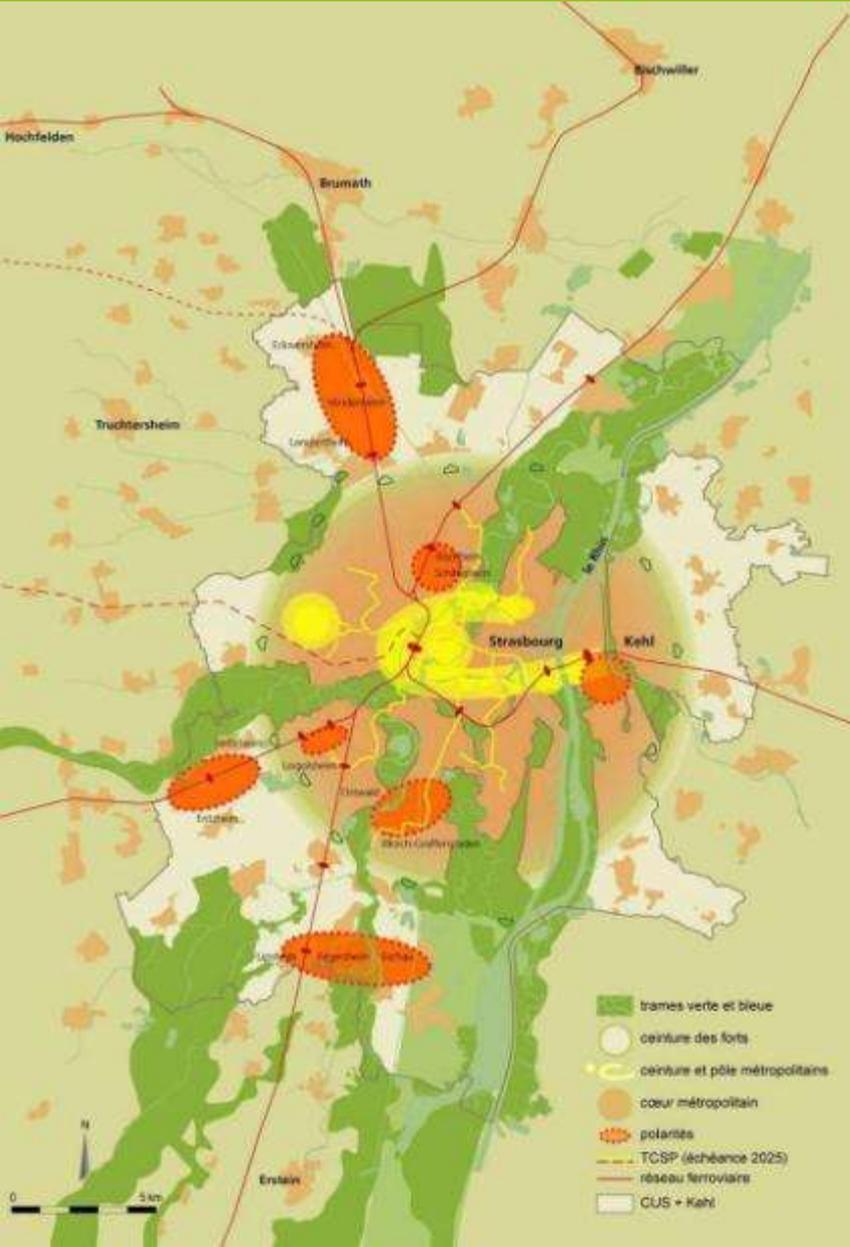
Inscrit dans une vraie politique de développement durable

Une nature

Une nature
partagée

Une nature
sée





Projet ECOCITE : un projet de territoire à horizon de 30 ans

3 axes de développement :



nature en ville

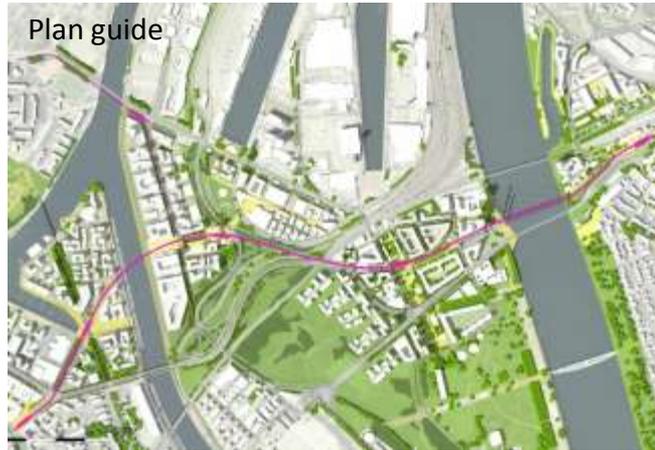


cœur métropolitain ouvert
sur le Rhin



intensité urbaine, autour
du tramway, multipolarité,
mixités

La nature au cœur du projet développement transfrontalier



Ecoquartier : *habiter la nature*



Les enjeux

- Insérer le nouveau quartier dans son environnement
- Construire un quartier en respectant les principes de développement durable
- Ambitions fortes en matière d'habitat : nouvelles typologies, mixités multiples, énergie
- Mise en valeur des éléments naturels et respect des écosystèmes existants
- Tirer le meilleur parti de l'eau : gestion écologique et maîtrise des risques d'inondation
- Le Végétal : créer des lieux de vie en habitant la nature
- La place de la voiture : mobilité et stationnement, prise en compte des modes de déplacements alternatifs



Le projet :

- Répondre aux besoins en logements de la CUS :
3000 habitants
100.000 m² de SHON
1000 logements
- Prendre en compte l'environnement
17 ha urbanisés / 33 ha d'espaces verts
Zone inondable
- Faire adhérer la population
Concertation
Étalement: 5 ans pour les constructions
- Montage : ZAC concédée par la CUS
sous contrôle de la commune d'Ostwald
- Montant de l'opération :
41 M€ dont 15 M€ de travaux





Création d'un corridor
écologique avec un
réseau de mares **en
cœur urbain**





Un quartier ouvert sur l'eau !

LES ESPACES PUBLICS : USAGES ET AMBIANCES

84 000 SHON

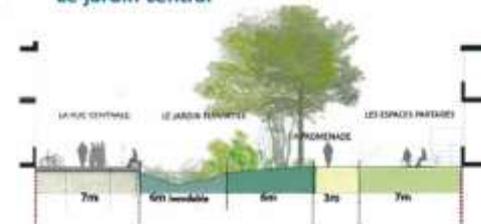
Dont 18 000 shon pour activité

55 000 shon pour logements,

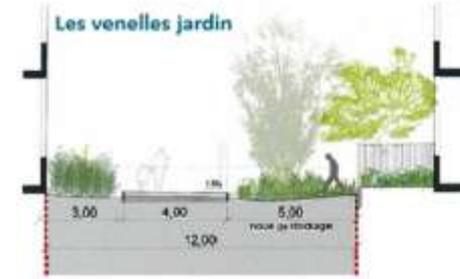
Soit 651 logements

Avec un jardin central et des venelles

Le jardin central



Les venelles jardin



TRAITEMENT DES TOITURES

➤ PRIVILÉGIER LE CARACTÈRE PAYSAGER ET D'USAGE

- Une 5^{ème} façade vue des bâtiments plus hauts
- Usages proposés selon hauteur et visibilité :
 - R+6 au plus : toiture végétalisée et /ou panneaux solaires
 - En dessous de R+6 : imposition de toiture végétalisée ou habitée (20% max de panneaux solaires)
- les dispositifs techniques intégrés à l'architecture et invisibles depuis l'espace public



Toitures végétales

Eclairage nocturne limité

100m² espèces

rudérales/ilot sanctuarisé

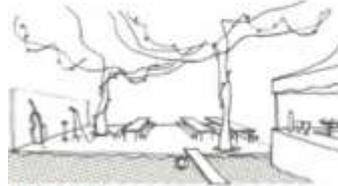
LES ESPACES PARTAGÉS PRIVATIFS EXTÉRIEURS

➤ ESPACES COLLECTIFS EN CŒUR D'ÎLOT et ACCESSIBLES AU PUBLIC:

- 10 % d'espaces extérieurs en jardin partagé
- Espaces gérés en copropriété
- Usages à définir par les habitants
- 1 cuve de rétention d'eau pluviale + 1 grand arbre imposés



Jardin potager



quinquette



Jeux d'enfants



Espaces partagés

Panneaux
pédagogiques

Hôtels à insectes

Densifier et renaturer les zones d'activité



Zone d'activité d'Entzheim :

Un cadre de travail exceptionnel

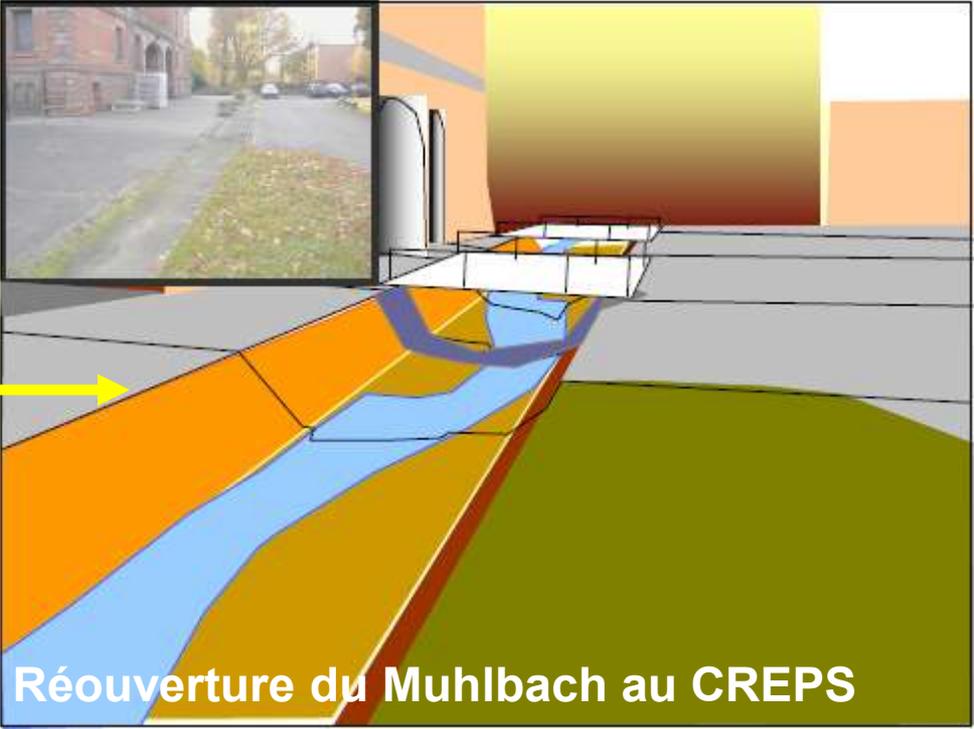
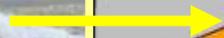
12 hectares dont 600 m² d'espaces verts : une mare, des espaces verts de qualité
ET 14 sociétés



Dans la matrice urbaine



Rétablissement de la franchissabilité piscicole



Réouverture du Muhlbach au CREPS

Dans la matrice urbaine



Enherbement des cimetières

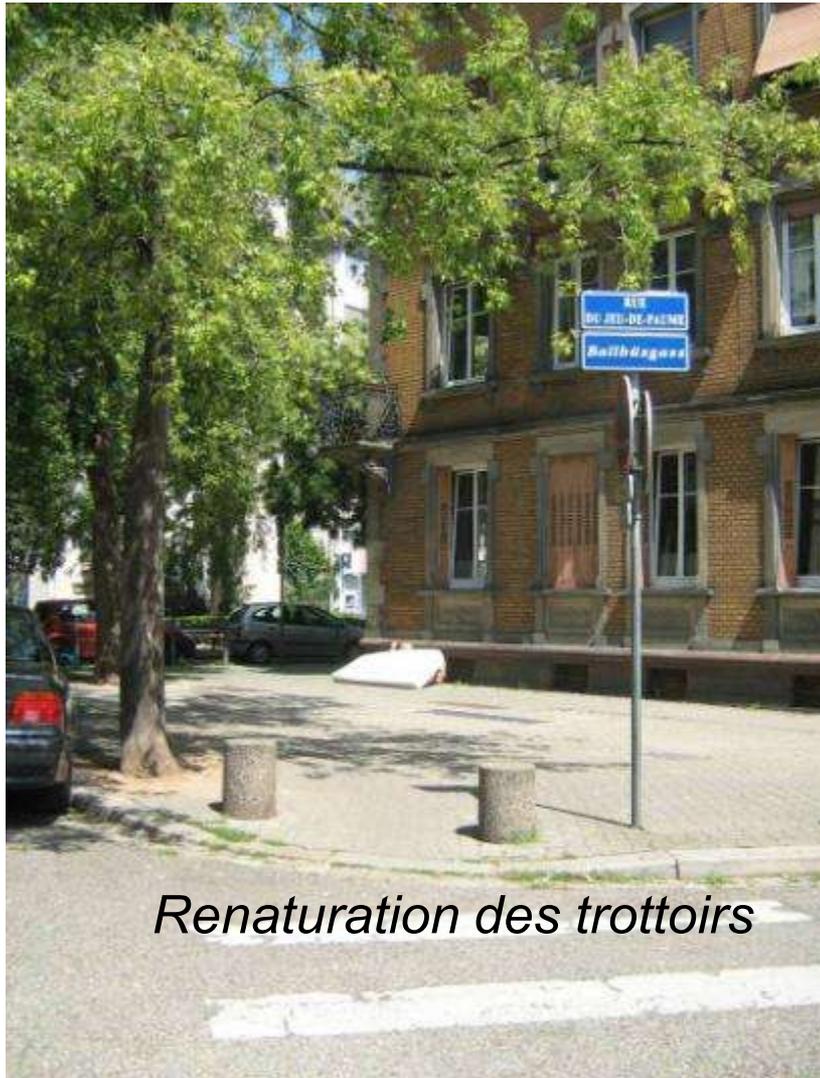
Dans la matrice urbaine



*Fleurissement
des pieds
d'arbres*

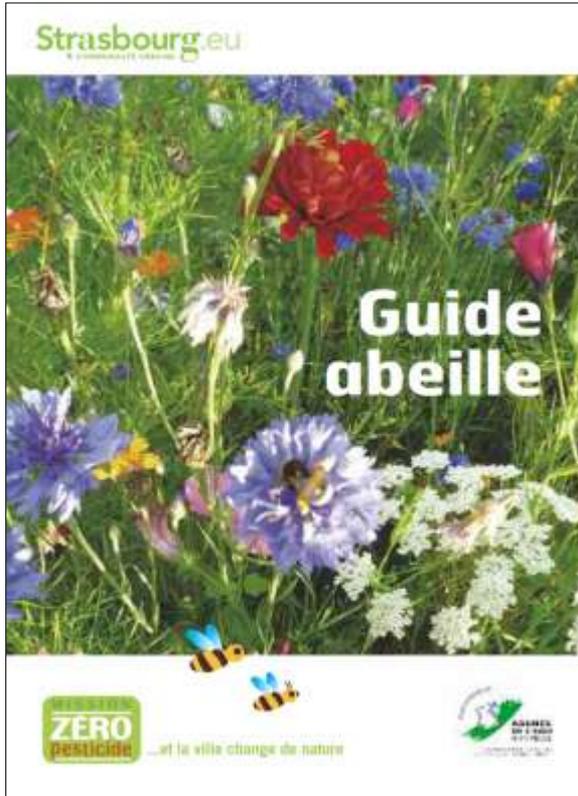


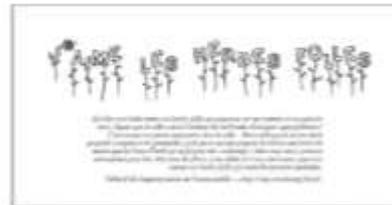
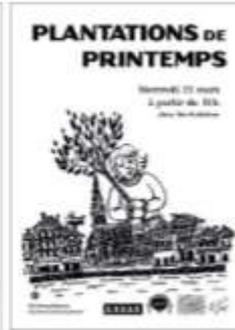
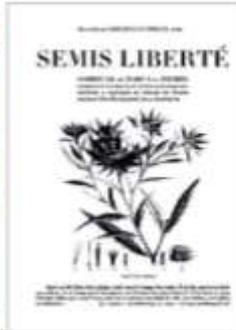
Dans la matrice urbaine



Renaturation des trottoirs

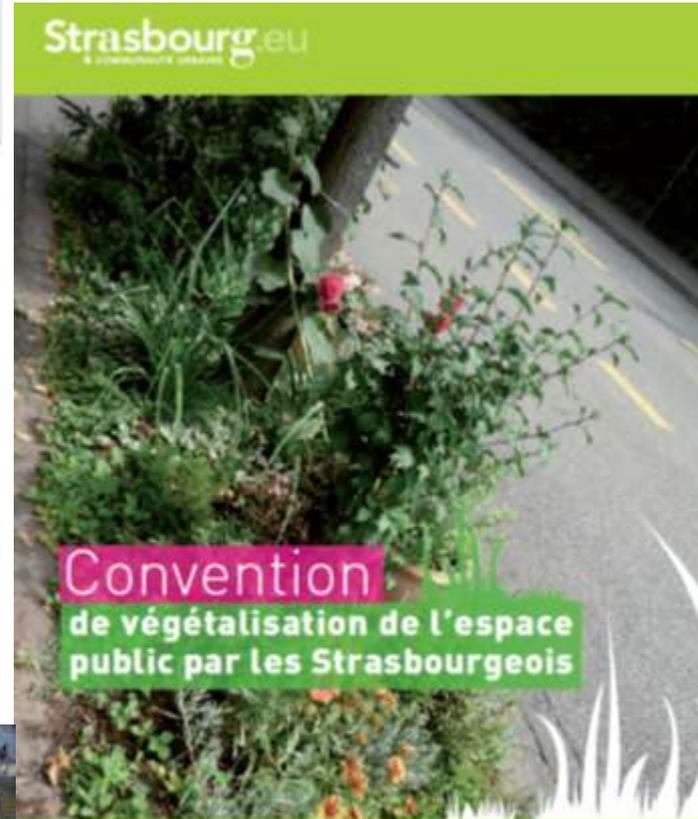
... pour partager, informer, mieux protéger





Biodiversité et citoyenneté

Rapprocher le citoyen de la nature



Convention
de végétalisation de l'espace
public par les Strasbourgeois



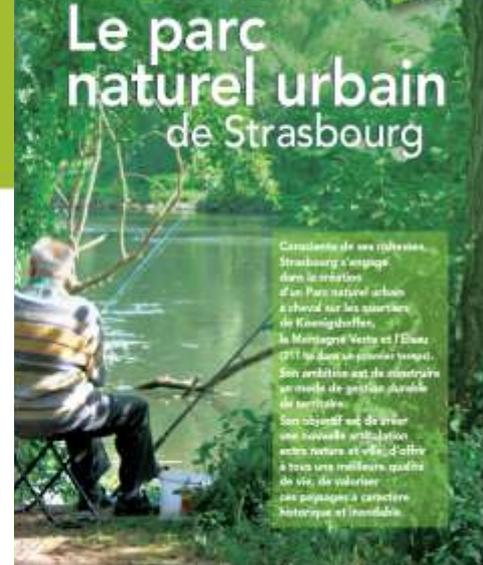
ZERO
polluants

...et la ville change de nature





Une démarche citoyenne



Projet de développement durable

Objectif : valorisation du patrimoine naturel, culturel, urbain et recréer du lien entre Ville et Nature

Démarche participative : ateliers de projets

Livre blanc : charte du PNU

Charte biodiversité

Pour travailler avec
l'ensemble des acteurs du
territoire

Entreprises, bailleurs sociaux,
collectivités...

Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

Tous unis pour + de bioDIVERSITÉ !

Depuis 2009, la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg se sont engagées dans une démarche d'abandon total des pesticides. Environnement préservé, meilleure qualité de vie, retour de la nature et de la biodiversité ont motivé cette politique. Largement partagée, elle sera d'autant plus efficace. Rejoignez-nous en signant la charte qui vous engage à respecter au moins 6 des critères suivants :

1 Abandon de l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts	7 Plantation de haies champêtres
2 Utilisation de techniques alternatives pour l'entretien des espaces verts	8 Plantation de vergers
3 Réduction des tontes	9 Installation d'un compostage collectif
4 Réduction des arrosages et paillage des massifs	10 Installation de nichoirs ou de mangeoires
5 Plantation d'espèces locales	11 Création d'une mare
6 Plantation de prairies mellifères	12 Réduction de la pollution lumineuse
	13 Installation d'un mur ou d'une toiture végétalisés

L'entreprise, le groupement, le gestionnaire, la collectivité
situé à et représenté par
s'engage avec la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg
représentée par pour la reconquête de la bioDIVERSITÉ
Date Signatures

AGENCE DE L'EAU
Rhin-Meuse

1 Abandon de l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien des espaces verts

2 Utilisation de techniques alternatives pour l'entretien des espaces verts

3 Réduction des tontes

4 Réduction des arrosages et paillage des massifs

5 Plantation d'espèces locales

6 Plantation de prairies mellifères

7 Plantation de haies champêtres

8 Plantation de vergers

9 Installation d'un compostage collectif

10 Installation de nichoirs ou de mangeoires

11 Création d'une mare

12 Réduction de la pollution lumineuse

13 Installation d'un mur ou d'une toiture végétalisés



Merci de votre attention

